FILIÈRE MÉDICAMENTS

UniHA
L'Achat Coopératif des Hôpitaux Publics

FICHE MARCHÉS

MEDICAMENTS ANTI-INFECTIEUX

ATB01, ATB02, ATB03, ATB04, ATB05, ATB06, ATB07

MARCHÉ ACTIF

Système d'Acquisition Dynamique (SAD) et marchés spécifiques pour les médicaments anti-infectieux

Descriptif du marché

Procédure principale du **segment anti-infectieux**, le système d'acquisition dynamique **SADAI** est composé de plusieurs marchés spécifiques :

- **ATB01 :** dédié à la sécurité d'approvisionnement (15 lots attribués).
- **ATB02 :** marché principal (207 lots attribués).
- **ATB03, ATB04 …** marchés dédiés aux nouveaux référencements et remises en concurrences à l'occasion de chutes de brevets.

Titulaires

Plus de 60 fournisseurs référencés :

- Laboratoires « princeps »
- Génériqueurs

Les points forts

- **Simplicité d'utilisation :**
  - Un adhérent au groupement de commande du SAD a accès à l'ensemble des procédures du segment sans délai.
  - Exhaustivité du périmètre traité.
- **Service aux adhérents :**
  - Tableau de suivi des lots.
  - Tableau de synthèses des conditions logistiques.
  - Mise à disposition d'offre de prix quand un marché n'a pu être contractualisé.
- **Réactivité de mise à disposition grâce au SAD :**
  - Publication régulière de nouveaux marchés spécifiques lors de l'apparition de nouveaux besoins.

Moyens d'accès

GROUPEMENT DE COMMANDE

CENTRALE D'ACHAT

Des experts hospitaliers

Groupe expert mixte constitué d'une trentaine de pharmaciens et médecins infectiologues impliqués dans les comités anti-infectieux (COMAI) de leur établissement.

10 CHU et 4 CH sont ainsi représentés.

Durée du marché

MON 3

1 an

Reconductible 2 fois 1 an

1 janvier 2020 au 31 décembre 2022

MEDICAMENTS ANTI-INFECTIEUX - ATB01, ATB02, ATB03…

Descriptif des marchés

ATB01 : Sécurité d'approvisionnement : 15 lots

Le marché spécifique ATB01 concerne les molécules anti-infectieuse concurrentielles identifiées à fort risque de pénurie et pour lesquelles le GCS UNIHA représente une forte part du marché national.
De ce fait, une stratégie spécifique a été mise en place pour ces lots. Elle vise à court terme la prévention et la gestion des ruptures d'approvisionnement et à plus long terme le maintien d'une concurrence active.

Elle se traduit par :

- **Un engagement des fournisseurs** à détenir en permanence **3 mois de stock dédiés à nos adhérents.** Cet engagement fera l'œuvre d'un suivi mensuel pour chacun des lots mais également d'audits sur site de stockage par l'équipe de Toulouse.

- **Un engagement des adhérents** sur le volume de commande à hauteur de **minimum 70% des quantités annoncées**. Cet engagement serait levé dès la première rupture d'approvisionnement du fournisseur.

- **Un calendrier de procédure adapté** aux enjeux et contraintes :
  - Une durée de marché équilibrée (2 ans reconductible 1 an) entre l'intérêt économique à court terme et le maintien d'une concurrence à moyen terme.
  - Notifications anticipées des marchés aux fournisseurs (> 4 mois avant le démarrage du marché).

- **De la multi-attribution** lorsque cela a été possible et pertinent économiquement
  - Prévention (théorique) certaines ruptures d'approvisionnement
  - Mise à disposition d'une alternative immédiatement disponible
  - Maintien de la concurrence à moyen et long terme

Les zones géographiques ont été réparties entre les 2 attributaires de ces lots. La répartition géographique a été définie finement afin de remplir les deux objectifs :

- Une équité économique globale entre les adhérents des différentes zones
- Une répartition équilibrée des volumes entre les deux attributaires :
  - Adaptée à l'état du marché et de la concurrence
  - Permettant une suppléance entre les deux attributaires.

Remarque : le recours à la centrale d'achat pour ATB01 est soumis à validation de l'acheteur, compte tenu des engagements sur les volumes.

ATB02 : 227 lots

Familles : Antiviraux, antifongiques, antibiotiques, vaccins
Formes : orales sèches, buvables, injectables
Type : génériques et princeps.

ATB03, ATB04 ….

Nouveaux référencements et mises en concurrence à la suite de chutes de brevets.

Bon usage

Critères de choix définis sur la base d'un RETEX du groupe expert :

- Recentrés sur les éléments principaux du bon usage et des contraintes logistiques.
- Différenciés par voie d'administration (voie orale sèche, injectables…).

En savoir plus

Retrouvez la webconférence dédiée à cette procédure sur la chaine Youtube d'UniHA. Voir la webconférence en replay

Nous rejoindre

Vous êtes adhérent UniHA ?
Ce marché est accessible à n'importe quel moment par le biais de la centrale d'achat UniHA, en demandant une convention de mise à disposition du marché à **centraleachat@uniha.org**

Vous souhaitez adhérer à UniHA ?
Contactez le service Relations Etablissements à contact@uniha.org ou par téléphone au 04 86 80 04 78.

Informations auprès de CHU de TOULOUSE coordonnateur du segment

COORDONNATEUR : Audric DARRAS
ACHETEUR PHARMACIEN : Nolwenn MAZIN
nolwenn.mazin@uniha.org - 07 70 26 42 17
ASSISTANTS ACHAT : Douaa CHERHABIL, Roméo CLAUDE
Et Mégane MAURY
• douaa.cherhabil@uniha.org - 05 61 77 85 06
• claude.r@chu-toulouse.fr - 05 61 77 85 06
• megane.maury@uniha.org - 05 67 77 10 62